

**PAGES
MANQUANTES**



Le Rosaire

Revue mensuelle

Publiée par les Pères Dominicains

VOL. XVII

ANNÉE 1911



Couvent de Notre-Dame du Rosaire
Saint-Hyacinthe.

1413

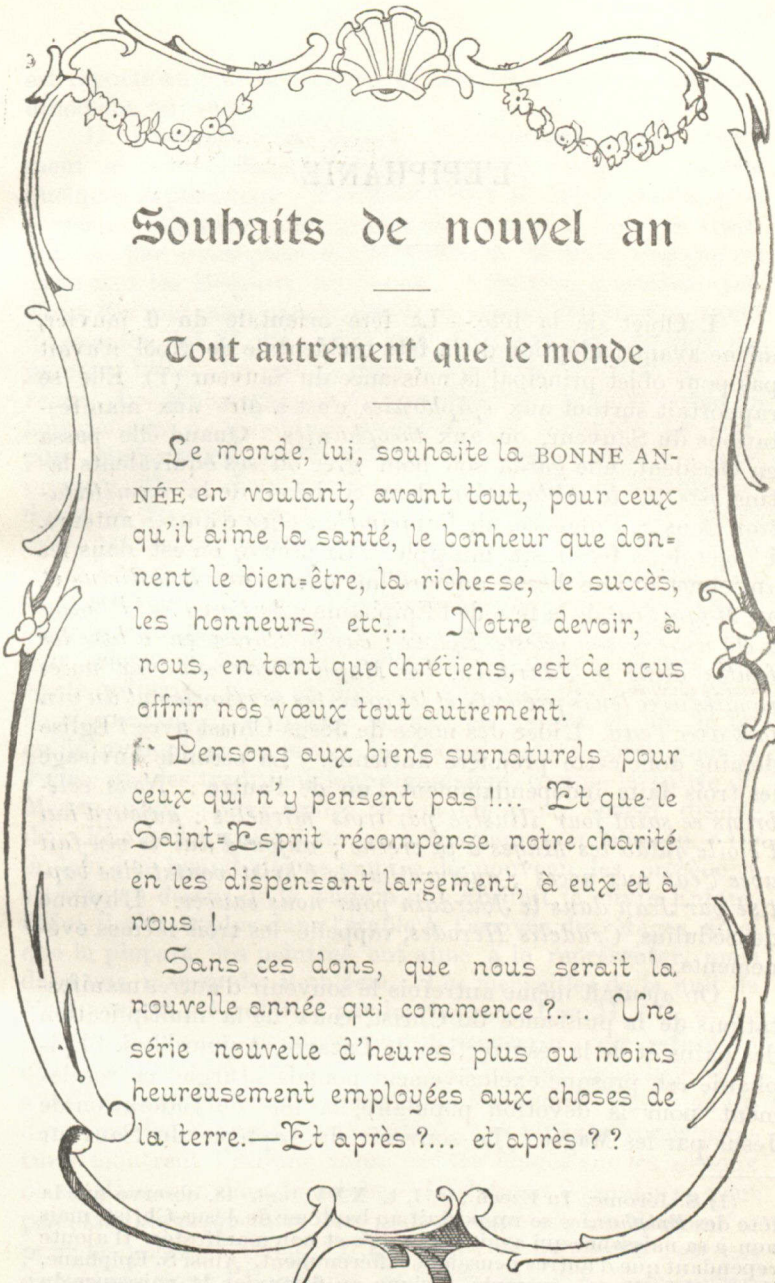
Le Rosaire

IMPRIMATUR :

A. X.

Epus. Sancti Hyacinthi.

Imprimatur
Gouveneur de Notre-Dame du Rosaire
Saint-Hyacinthe.



Souhaits de nouvel an

Tout autrement que le monde

Le monde, lui, souhaite la BONNE ANNÉE en voulant, avant tout, pour ceux qu'il aime la santé, le bonheur que donnent le bien-être, la richesse, le succès, les honneurs, etc... Notre devoir, à nous, en tant que chrétiens, est de nous offrir nos vœux tout autrement.

† Pensons aux biens surnaturels pour ceux qui n'y pensent pas !... Et que le Saint-Esprit récompense notre charité en les dispensant largement, à eux et à nous !

Sans ces dons, que nous serait la nouvelle année qui commence ?... Une série nouvelle d'heures plus ou moins heureusement employées aux choses de la terre.—Et après ?... et après ? ?

L'ÉPIPHANIE

I. Objet de la fête.—La fête orientale du 6 janvier, même avant l'adoption de la fête occidentale de Noël, n'avait pas pour objet principal la naissance du Sauveur (1). Elle se rapportait surtout aux *épiphanies*, c'est à-dire aux manifestations du Sauveur, ou aux *théophanies*. Quand elle passa en Occident, elle garda son nom grec ou ses équivalents latins, *fête de la déclaration* dans S. Léon, de la *manifestation* dans S. Fulgence, de *l'apparition* chez d'autres auteurs. L'objet de la fête resta multiple. La preuve en est dans les antiennes qui se disent aujourd'hui encore au *Benedictus* et au *Magnificat* de la fête de l'Épiphanie : *Aujourd'hui l'Église a été unie à son céleste Epoux : car le Christ en a lavé les fautes dans le Jourdain, les Mages accourent aux noces royales avec leurs présents, et les convives se réjouissent du vin fait avec l'eau*. L'idée des noces de Jésus-Christ avec l'Église domine donc cette première antienne. La seconde envisage les trois faits indépendamment l'un de l'autre : *Nous célébrons ce saint jour illustré par trois miracles : aujourd'hui l'étoile guida les Mages à la crèche ; aujourd'hui le vin fait avec l'eau aux noces ; aujourd'hui le Christ voulut être baptisé par Jean dans le Jourdain pour nous sauver*. L'hymne de Sedulius, *Crudelis Herodes*, rappelle les trois mêmes événements.

On ajoutait même autrefois le souvenir d'autres manifestations de la puissance du Christ, ceux de la multiplication des pains et de la résurrection de Lazarre. Aujourd'hui, l'Épiphanie est, presque exclusivement pour la liturgie, et totalement pour la dévotion populaire, la fête de l'adoration de Jésus par les Mages. Le souvenir du baptême du Sauveur

(1) S. Jérôme, In Ezech., I, I, t, XXV, col. 18, observe que la fête des *Epiphanies* se rapportait au baptême de Jésus-Christ, mais non à sa naissance qui avait été cachée et non manifestée. Il ajoute cependant que d'autres pensaient différemment. Ainsi S. Epiphane, Hères, LI, 24, par exemple, assigne au 6 janvier la naissance du Sauveur.

est reporté au jour de l'octave, et celui des noces de Cana au dimanche qui suit.

II. L'adoration des Mages.—L'unique récit de cet événement se trouve dans saint Mathieu (II, I-12). Il appelle quelques explications. Les Mages ne sont autres que les personnages communément appelés de ce nom à l'époque évangélique, par conséquent des membres de la caste chargée du culte chez les Mèdes et les Perses. L'opinion populaire fait d'eux des rois, mais par application accommodatrice d'un texte du psaume LXXI, 10 : *Les rois de Tharsis et des îles lui paieront tribut, les rois de Séba et de Saba offriront des présents*. Les plus anciennes représentations des catacombes ne leur donnent nullement les attributs de la royauté. On suppose généralement qu'ils étaient trois, parce qu'il y a trois présents offerts. Les Syriens et les Arméniens en comptaient douze, et les anciens monuments en figurent souvent trois, mais parfois aussi deux, quatre ou huit. Quant aux noms qu'on leur donne, ils diffèrent suivant les pays et n'ont rien d'authentique. La caste des Mages menait une vie ascétique, et un certain nombre d'entre eux se faisaient remarquer par leur science et leur esprit religieux.—L'étoile n'est pas une étoile ordinaire, mais un météore que Dieu fit paraître pour la circonstance. Il s'était montré en Orient, et, sur la foi qu'ils avaient en ce signe, les Mages étaient partis pour la Judée, que les traditions leur signalaient comme la patrie du Messie futur. *Nous avons vu son étoile en Orient* disent-ils. Elle ne les avait donc pas accompagnés en chemin. De là, leur joie quand elle se montre de nouveau, les précède et s'arrête au-dessus de la maison qui abritait le divin Enfant. Celui-ci n'était plus dans l'étable à l'arrivée des Mages, ainsi que la plupart des peintres ont aimé à le représenter, mais dans une maison de Bethléem. Les merveilles de la nuit de Noël avaient été publiées par les bergers (Luc, II, 17), et les gens de Bethléem, qu'on ne saurait accuser d'avoir refusé un abri à Joseph et à Marie quand ils arrivèrent dans leur ville, s'étaient naturellement empressés de les recueillir au plus tôt dans une demeure plus convenable. Les plus anciennes peintures montrent l'Enfant adoré par les Mages sur les genoux de sa Mère, non dans la crèche.—La date du 6 janvier ne peut pas être historique à la fois pour le baptême du Sauveur et pour les noces de Cana. Il est probable qu'elle ne l'est pas davantage pour l'Épiphanie, et le fût-elle, il ne s'ensuivrait

pas encore nécessairement que les Mages sont arrivés à Bethléem le douzième jour après Noël. Pour accorder différents détails des récits de l'enfance d'après saint Mathieu et saint Luc, on adopte communément l'agencement suivant : 1, naissance à Bethléem ; 2, circoncision ; 3, présentation au Temple, après quarante jours ; 4, retour provisoire à Nazareth (Luc. II, 39) ; 5, retour à Bethléem, où Joseph et Marie croyaient devoir s'établir ; 6, visite des Mages, moins de deux ans après la naissance (Math., II, 7, 16) ; 7, fuite en Egypte ; 8, retour définitif à Nazareth.

III. Enseignement de la fête.—Ces enseignements sont multiples à cause du grand nombre de détails suggestifs que renferme le récit évangélique. 1. A Noël, le Messie s'était révélé aux bergers, représentants du peuple juif ; à l'Épiphanie, il appelle les Mages, représentants des peuples étrangers. L'Épiphanie célèbre donc le souvenir de la vocation de toute l'humanité à la foi, et par conséquent à l'union avec le Dieu rédempteur. La liturgie appelle ce mystère les noces de l'Église avec l'Époux céleste. Elle montre en même temps le terme de cette foi et de cette union avec Dieu : *Puisque nous vous avons connu par la foi, donnez-nous d'être conduits jusqu'à la contemplation de votre grandeur.* Ce sera la vision béatifique succédant à la foi.—2. Les Pères font remarquer que Dieu appelle à lui les hommes par des moyens appropriés, les Juifs par des anges, les Gentils par une étoile. Toute la création, tant spirituelle que matérielle, concourt ainsi à mener l'homme à son Sauveur, qui, de son côté, vient en aide à l'appel extérieur par le secours intérieur de sa grâce.—3. Les Mages donnent un merveilleux exemple de fidélité à la grâce. Ils accourent à Jésus malgré une foule d'obstacles : l'incertitude du langage de l'étoile, l'indifférence de leurs compatriotes, les difficultés et la longueur de la route, la disparition de l'étoile, l'ignorance des Juifs, la chétive apparence de l'Enfant, etc. Ils sont encouragés par la certitude que le sanhédrin leur donne d'après les Livres saints que le Messie doit naître à Bethléem, par la réapparition de l'étoile, par les grâces et les consolations intimes qu'ils reçoivent de l'Enfant et par le songe qui les avertit de s'en retourner par un autre chemin.—4. Les présents des Mages avaient une grande valeur et devaient sans doute subvenir, dans la pensée de la Providence, aux nécessités de la sainte Famille en Egypte. Mais leur symbolisme a de tout temps excité la

piété des chrétiens. Dans l'hymne *O sola magnarum urbium* empruntée au Cathemerinon de Prudence, il est dit que l'or est offert au Roi, l'encens au Dieu et la myrrhe au Rédempteur destiné à être un jour enseveli. Cette interprétation est familière aux Pères. Saint Grégoire le Grand, qui l'admet et la développe, y ajoute une interprétation morale : l'or signifie la sagesse, l'encens symbolise la prière, et la myrrhe, la mortification. D'autres croient que l'or, roi des métaux, représente la charité, reine des vertus. La première interprétation se rapporte ainsi à l'objet de la foi, et les autres aux vertus par lesquelles le chrétien doit honorer le divin Enfant.

Dans la secrète de la messe, l'Eglise adopte le premier symbolisme : les dons offerts à Dieu *ne sont plus l'or, la myrrhe et l'encens, mais ce qui, dans ces mêmes présents, est proclamé, immolé et consommé*, Jésus-Christ). Les présents des Mages proclamaient le Roi, le Dieu, le Rédempteur ; les présents de l'Eglise à la messe ont la même puissance de signification. C'est toujours Jésus-Christ qui est figuré. Il a été proclamé Roi, Dieu et Rédempteur par les Mages ; il a été immolé à la croix ; il est reçu et consommé à la messe ; mais à l'autel, comme au Calvaire et comme à Bethléem, il est toujours Roi, Dieu et Rédempteur.

L'Épiphanie partage avec Pâques et la Pentecôte le privilège d'avoir une octave privilégiée, qui n'admet aucune fête de saint. Néanmoins la proximité de Noël lui ôte une partie de son importance aux yeux des fidèles. Aussi dans certains pays, comme en France, a-t-elle cessé d'être chômée en semaine ; la solennité en est renvoyée au dimanche suivant.

A cause de la mobilité de la fête de Pâques, il était nécessaire de faire connaître aux fidèles les principales dates du calendrier ecclésiastique. On choisissait donc l'Épiphanie, la première fête dans le cours de l'année civile, pour leur annoncer les jours où se célébreraient la Septuagésime, les Cendres, Pâques, etc. Cette annonce se fait encore dans les cathédrales après l'évangile.

H. LESÈTRE.



LES CONFRÉRIES DU TRÈS-SAINT SACREMENT

HISTORIQUE — INFLUENCE SUR LA FRÉQUENTATION DE LA SAINTE TABLE

RAPPORT PRÉSENTÉ PAR LE T. R. P. ROULEAU, O. P.
AU CONGRÈS EUCHARISTIQUE DE MONTRÉAL

I. — HISTORIQUE



D'OUBLI de Dieu a pesé lourdement sur le monde ancien, et l'a précipité dans un abîme d'infamie, d'injustice et d'impiété. Pour arracher les hommes à ces voies coupables, et orienter vers le Seigneur leurs pensées trop longtemps détournées de lui, le Christ Jesus institua, dans son amour, l'adorable Sacrement de l'Eucharistie : " Faites ceci en mémoire de moi ", disait-il aux Apôtres, témoins ravis de la première consécration.

Ainsi, opposer la mémoire du Sauveur à l'oubli de Dieu, et par ce moyen remédier au plus criminel des abandons : telle fut la fin première de l'institution du vénérable Sacrement de l'autel : *recolitur memoria passionis ejus*.

Ce remède, créé par l'amour rédempteur, fut-il efficace ? — l'Histoire est là pour relater les alternatives de ferveur et de délaissement de l'humanité. Pour un trop grand nombre d'âmes, le Dieu caché fut un Dieu méconnu ; on en vint jusqu'à nier sa présence dans l'hostie consacrée.

C'est alors que Saint Bruno et ses moines se prosternèrent plus profondément à l'élévation de la messe pour adorer le Maître présent sous les espèces sacramentelles. C'est aussi vers cette époque qu'apparaissent à Rouen (1100), plus tard à Avignon (1226), les premières gardes d'honneur du Très-Saint Sacrement. Bientôt après, Sainte

Julienne reçoit le mandat céleste de promouvoir l'institution de la Fête-Dieu.

Le premier cardinal dominicain, Hugues de Saint Cher, favorisa le projet de toute l'autorité de sa science et de sa mission. Il sanctionna les dispositions antérieures de l'évêque de Liège, et étendit l'obligation de la nouvelle solennité aux vastes pays de sa légation. Enfin, Urbain IV donna à l'Eglise entière les splendeurs de la fête du Corps du Christ, et chargea frère Thomas d'Aquin d'en composer l'office immortel.

Le souvenir vivifiant du Sauveur va donc reflorir sur la terre ? Oui, mais toujours avec de lamentables intermitteances. Après les heures triomphales de l'apothéose reviennent périodiquement les tristes journées de l'isolement et de l'oubli ; après les acclamations enthousiastes, le grand froid d'un silence prolongé ; et le rayonnement qui auréole la Sainte Hostie semble s'éteindre avec la flamme des cierges, qui se consomment en son honneur.

Au XVI^{ème} siècle, ce déplorable état impressionna profondément le Père Thomas Stella, religieux de la province dominicaine de Lombardie, non moins remarquable par l'étendue de son savoir que par la sainteté de sa vie. Héritier de l'amour de l'Ange de l'Ecole pour le T. S. Sacrement, il conçut pendant qu'il prêchait à Rome en 1539, le noble projet de fonder dans l'église de son ordre à Sainte Marie sur Minerve, une confrérie pour suppléer à l'insuffisance du culte eucharistique.

Honorer par un témoignage spécial d'adoration, Notre-Seigneur Jésus Christ présent au Très-Saint Sacrement, réparer les outrages qu'il y reçoit, et le dédommager par une ferveur toujours croissante de l'indifférence d'un grand nombre de chrétiens insensibles à son amour : tel fut le but poursuivi par le pieux fondateur.

Le zèle de l'apôtre ne pouvait proposer un objet plus excellent à la piété des fidèles : le Christ, Dieu et Homme, dans la glorieuse plénitude de son être et de ses grandeurs ! Le Christ, voilant à la fois son humanité et sa divinité, pour perpétuer par sa survivance sacramentelle, sa présence parmi les enfants des hommes !

Cette vue de foi, inspirée par une ardente charité, fut comprise des fidèles de toutes les classes et ils s'enrôlèrent en grand nombre dans la confrérie naissante.

Dès lors, on vit les nouveaux confrères pourvoir aux besoins des églises pauvres, et veiller à ce que la lampe du sanctuaire brûlat jour et nuit en chaque paroisse. Le Saint Sacrement était-il porté aux malades, ils leur faisait escorte un cierge à la main. Pour avertir les fidèles du passage de la Sainte Hostie, l'usage d'une sonnette fut établi. Les femmes et ceux qui étaient empêchés d'accompagner le prêtre s'agenouillaient pour dire cinq *pater* et cinq *ave*. Chaque troisième dimanche du mois les confrères assistaient dans l'église de la Minerve à une grand'messe, où, pendant l'élévation, ils tenaient des cierges allumés, et ensuite, écoutaient une instruction. Le vendredi après la Fête-Dieu—et bientôt le troisième dimanche de chaque mois—une magnifique procession se déroulait autour de la Basilique, à la suite de la bannière aux armes de la jeune société : un calice sur lequel deux anges soutiennent une hostie.

Les membres visitaient encore les malades et les engageaient à recevoir les sacrements.

Telles furent les pratiques des premiers confrères : et ces pieux usages, établis d'abord dans les églises conventuelles des Frères-Prêcheurs, se sont répandus plus tard dans l'univers entier.

Tant d'honneurs rendus au Sacrement de l'autel, tant de fruits de salut, mûrissant aux feux du Soleil Eucharistique, portèrent les Papes à bénir et à encourager la Confrérie. Dès le 30 novembre de la même année (1539) Paul III, par la bulle *Dominus Noster Jesus Christus*, l'approuva, l'enrichit d'indulgences et la combla de privilèges.

Afin qu'elle pût répandre plus facilement à travers le monde catholique l'inestimable bienfait d'un culte eucharistique plus assidu et plus empressé, le même Pontife par le *Motu proprio Ad providam*, du 2 octobre 1548, lui accorda le titre honorifique d'archiconfrérie, et étendit à toutes les confréries érigées ou à ériger, sous l'invocation du T. S. Sacrement, par l'autorité apostolique ou par les Ordinaires, *Apostolica vel ordinaria auctoritate*, toutes les grâces que posséderait celle de Sainte Marie sur Minerve, sans qu'il fût besoin de les agréger nommément à cette dernière confrérie. Ce privilège confirmé à maintes reprises, le 15 février 1608, le 28 avril 1676, le 1 octobre 1678, et encore en pleine vigueur aujourd'hui, soustrait la confrérie à toutes les formalités restrictives qui sont exigées pour la

plupart des autres confréries, (Bull. Ord. Praed. T VI p. 341) comme serait la nécessité d'une agrégation spéciale à la confrérie romaine, ou encore la distance d'une lieue requise souvent pour procéder à la fondation d'une nouvelle confrérie.

Grégoire XIII pour reconnaître les salutaires résultats produits par la confrérie ajouta, le 6 août 1573, de nouvelles indulgences. Paul V, dans le bref "*Cum certas*" du 3 novembre 1606, adressé aux administrateurs et aux confrères, révoqua les concessions de ses prédécesseurs, mais pour leur donner plus de certitude et pour les augmenter. Le 24 juin 1673, (Ex Commiscae) Clement X accorde une nouvelle indulgence aux confrères qui assistent aux funérailles. Innocent XI renouvelle le décret qui rend toutes les confréries participantes des grâces attachées à celle de l'Eglise de la Minerve, et accorde une nouvelle indulgence aux confrères qui accompagnent le Saint Viatique (Injuncti 1er Oct. 1678).

Au XVIII^e siècle, Benoit XIII confirme toutes les indulgences émanant de ses prédécesseurs, (Pretiosus, 26 mai 1727), et Benoit XIV, le 2 août 1749, concède de nouvelles faveurs pour différentes œuvres de miséricorde spirituelle. Enfin Pie IX, le 13 juin 1853, accorda à la confrérie les nouvelles et dernières faveurs dont elle jouit.

D'après une décision de la Congrégation des Rites, en date du 17 janvier 1887, dans les processions où l'on porte le Très-Saint Sacrement, la confrérie a le pas sur toute autre association, même plus ancienne ; dans les processions ordinaires, elle vient à son rang d'ancienneté.

II

IMPORTANCE ET EFFETS SUR LA FREQUENTATION DE LA SAINTE TABLE

Le rapide coup d'œil que nous venons de jeter sur la glorieuse histoire de la confrérie du T. S. Sacrement, nous révèle assez son importance capitale aux yeux de la Sainte Eglise. La fin poursuivie, les moyens mis en œuvre, les résultats obtenus, justifient amplement les munificences des Souverains Pontifes à son endroit. Partout où elle a été établie, et où elle a fonctionné régulièrement, elle a, comme un ardent foyer, éclairé et réchauffé la piété des fidèles.

Et que ne pourrait-elle pas aujourd'hui pour engager les chrétiens, selon les désirs du Pape, dans les voies salutaires de la communion fréquente ?

Il semble impossible que les pratiques en honneur dans la confrérie, qui mettent les fidèles en rapports presque quotidiens avec Notre-Seigneur, n'éveillent en eux le désir de s'approcher de la table sainte. Il semble impossible que les instructions spéciales données aux confrères dans leur réunion mensuelle, et leur rappelant la grandeur des bienfaits de la sainte Eucharistie, sa puissance pour alimenter la vie surnaturelle dans l'Eglise ; leur redisant que c'est cette nourriture divine qui a donné la force aux martyrs, la lumière aux docteurs, la constance aux confesseurs, et l'innocence aux vierges ; leur inculquant qu'elle est l'arbre de vie planté au milieu du jardin de l'Eglise ; il semble impossible, disons-nous, que cet enseignement eucharistique n'excite pas dans les âmes la faim sacrée du pain des anges.

A mesure que les catholiques saisiront mieux la place unique occupée par le Sacrement de l'autel dans l'économie de la vie chrétienne, ils se pénétreront davantage de la pensée du sacrifice réparateur du péché. Ils se rappelleront plus fréquemment l'union intime et constante qui doit unir la créature à son Créateur, et les fidèles entre eux dans la charité du Christ ; et le Saint Viatique fera lever dans leur âme l'espoir de l'éternelle vision de Dieu. Ainsi le souvenir des incessants bienfaits du Seigneur dans le passé, de sa bonté dans le présent, et de sa miséricorde dans l'avenir, dominera la vie du chrétien, et la pénétrera de sa vertu féconde. Des lors, il sentira le besoin de répéter la prière des disciples d'Emmaüs : *Mane nobiscum, Domine* : Seigneur demeurez avec nous, non pas seulement dans nos temples déserts, mais dans le sanctuaire vivant de notre cœur : Jésus deviendra donc l'inséparable compagnon de notre vie : *Se nascens dedit socium*.

La piété grandissante des confrères, leur exemple bienfaisant, rayonnera dans la paroisse, et conquerra à Jésus-Hostie de nouveaux adorateurs, et des âmes saintement avides de sa Chair et de son Sang.

(A suivre)

UN GRAND ÉVÊQUE DOMINICAIN

Monseigneur Marcalino del Carmelo Benavente, de l'Ordre des Frères Prêcheurs, évêque de St Jean de Cuyo, dans la République Argentine, est mort à Buenos-Aires, le 28 septembre dernier.

Né en 1845, dans la Province de Buenos-Aires, il prit à l'âge de dix sept ans, l'habit de St-Dominique. Son extraordinaire talent d'orateur de la chaire brilla si vite et si pleinement, que le jeune religieux, n'ayant encore que vingt-et-un ans, et n'était pas encore ordonné prêtre, fut appliqué par ses Supérieurs au ministère de la prédication.

Prêtre, son éloquence attira les foules, soit au pied de sa chaire dans les églises, soit autour de sa tribune sur les places publiques, car il s'appliqua ardemment à l'étude des questions sociales, et multiplia les conférences sur ce sujet, devant des auditoires toujours enchantés. Ses sermons et ses discours étaient écoutés avec avidité, non seulement dans son pays de l'Argentine, mais encore dans l'Uruguay, le Paraguay, et le Chili, où sa réputation l'avait précédé, et même en Espagne, et à Rome, qu'il visita en 1878.

En 1889, à Buenos-Aires, il fonda un collège, dont il fut le Supérieur pendant six années consécutives. En 1898, le Sénat de l'Argentine plaça son nom en tête de la liste des candidats, présentés au pouvoir exécutif, pour la nomination d'un titulaire au siège alors vacant de St Jean de Cuyo. Mgr Benavente fut préconisé par le Souverain Pontife Léon XIII, en janvier 1899, et deux mois plus tard, il recevait la consécration épiscopale.

Le nouvel évêque prit aussitôt possession de son siège, où il se dépensa avec toute l'énergie et le zèle d'un pasteur dévoué, jusqu'à ce qu'une maladie de langueur le rendît incapable de la même activité apostolique. C'est à lui, que l'on doit l'achèvement du monument, élevé sur la crête des Andes, au Christ Rédempteur, comme gage d'une paix durable entre les républiques de l'Argentine et du

Chili. Aussi, le plus éclatant tribut floral, remarqué à ses funérailles, fut-il une superbe couronne, offerte par la Société de la Paix internationale de l'Amérique du Sud.

Revêtu du costume béni des enfants de St-Dominique, le corps du Prélat défunt repose en paix dans l'église de son Ordre, où tant de fois son éloquence a ravi les fidèles. Ses travaux en faveur des ouvriers ont amené des foules laborieuses à ses obsèques ; sa grande réputation comme penseur, écrivain et orateur, a attiré l'élite de la cité, tandis que son amour, ou plutôt sa prédilection pour les plus jeunes ouailles de son troupeau a convié les enfants à jeter un long et dernier regard sur celui qu'ils avaient contemplé, si souvent, radieux au milieu de leurs troupes, et qui maintenant s'était endormi dans la paix.

Mgr Espinosa, Archevêque de Buenos-Aires, présida aux funérailles ; et pendant toute la journée, par ordre du Président Alcorta, le drapeau national flotta à demi-mat, sur tous les édifices publics de la capitale.



MAXIMES

L'oisiveté ressemble à la rouille : elle use beaucoup plus que le travail.

Ne gaspillez pas le temps, car c'est l'étoffe dont la vie est faite.

La paresse va si lentement que la pauvreté l'atteint bientôt.

LA COMMUNION QUOTIDIENNE

UNE SUGGESTION PRATIQUE



Il semble,—après la publication du décret papal au sujet de la communion quotidienne, et les nombreux commentaires qu'il a provoqués sous forme de brochures, rapports de congrès, sermons ou conférences,—que la partie théorique du document soit généralement admise parmi nos fidèles populations, et que le zèle des chargés d'âmes doive plutôt s'exercer maintenant à supprimer ou amoindrir des difficultés d'ordre pratique. Quand le prêtre entame aujourd'hui ce sujet avec une pénitente, (avec les hommes, c'est à peine s'il ose l'effleurer,) celle-ci ne répond plus, comme autrefois, par un geste de surprise, en protestant de son absolue indignité. Elle répond le plus souvent : " Je voudrais communier tous les jours, mais je suis empêchée. " Et le plaidoyer finit là, si l'obstacle signalé est de majeure importance comme celui, par exemple, du travail au dehors ou de l'accaparement domestique.

Le travail au dehors constitue généralement, dans les grandes ou petites villes, une difficulté insurmontable aux volontés les plus courageuses. Songez qu'à Montréal, les employées de manufacture doivent commencer l'ouvrage à six heures moins un quart, le matin, pour le terminer à six heures de l'après-midi, et que plusieurs d'entre elles fournissent une besogne supplémentaire d'environ deux heures dans la soirée. Il serait déraisonnable autant qu'inhumain d'exiger leur présence à l'église, dès cinq heures du matin, pour y entendre une messe ou communier. Et ces personnes demeurent fidèles à l'esprit du décret apostolique en faisant simplement la communion hebdomadaire.

Les employées de bureau et de magasin et les autres travailleuses du dehors se rendent au poste à des heures beaucoup moins matinales. Un bon nombre pourraient sans doute concilier les exigences de leur état avec la communion de chaque jour. Mais il convient aussi de faire une large exception en faveur des " humbles victimes. " Combien, parmi ces demoiselles de restaurant, ces préposées au dur comptoir, ces musiciennes du dactylographe, combien (la majorité, peut-être ?) souffrent sans cesse d'anémie diffuse ou d'épuisement nerveux, lesquels nécessitent une prolongation de sommeil et des soins particuliers. Il ne faut pas vouloir que leur impuis-

sance, plus tard, arrête leur dévouement. Aussi, leur curé pitoyable se tient sur la réserve à confesse, et le carillon de l'église proche n'ose pas les réveiller.

Et donc, tout l'effort de l'organisateur paroissial doit tendre à faciliter la pratique de la communion quotidienne aux mères de famille et aux jeunes filles plus ou moins retenues à la maison par leurs occupations journalières. Voyons un peu ce qui se passe. Chaque matin, à part les soins urgents du ménage, il faut que la femme apprête le déjeuner du mari et des autres membres de la famille occupés au dehors. Viennent ensuite le repas et la toilette des enfants qui doivent partir pour l'école. Tout est fini, huit heures sonnant. Mais à huit heures, le dernier *ite missa est* se trouve dit ou chanté à l'église, à moins qu'on y célèbre un mariage ou des funérailles, ce qui a lieu de façon très-irrégulière.

Faudra-t-il, pour la seule raison qu'il n'y a plus de messe à entendre, éloigner de la Sainte Table des milliers de femmes qui ont peut-être le désir fervent de s'en approcher, ou à qui il suffirait d'une invitation officielle pour les amener, comme des Marthes dociles, à la rencontre du Divin Maître ? Et faudra-t-il que les seules personnes en disponibilité relative, exception faite pour les établissements secourables et pour nos maisons d'éducation, soient privées de la sorte d'une dévotion que le Pape nous ordonne de populariser en tout lieu ? Il me semble qu'il y a matière à plus d'une réflexion.

Or, voici celle qu'émettait récemment Mgr. l'Archevêque de Montréal, dans une réunion de prêtres diocésains. Sa Grandeur verrait volontiers s'introduire l'usage de donner la sainte communion tous les matins, à huit heures et demie, qu'il y ait ou non messe recommandée pour cette heure-là. C'est une solution de clair bon sens à laquelle on ne peut théologiquement rien opposer. Sans doute, le Concile de Trente a manifesté le désir que chaque fidèle entendît la messe tous les jours et communiât à chaque messe entendue ; mais l'intention des Pères était de favoriser de la sorte la communion elle-même, comme le font clairement voir les textes avoisinants. Et si le décret du 20 Décembre, 1905, ne fait aucune mention de l'assistance au Saint Sacrifice, c'est que la communion sans la messe forme un acte complet du culte chrétien, tout comme la réception des autres sacrements. Sans doute, la communion devient un acte plus méritoire et surtout plus satisfaisant, quand elle fait partie du sacrifice ; mais la

communion isolée garde son effet propre comme nourriture, spirituelle, et demeure toujours " le sacrement de la Passion du Christ, " en consommant l'union des âmes avec le Christ immolé. Voilà donc une mesure très orthodoxe, parfaitement réalisable, et la plus avantageuse à mon sens. L'idéal serait évidemment d'instituer une messe régulière à heure tardive : solution à laquelle nous semblent s'opposer la pénurie de prêtres et les complications grandissantes du ministère.

On peut aisément prévoir les résultats de ce compromis très-honorable. Les demoiselles inoccupées ne pouvant plus prétexter *l'heure gelée* à laquelle on les convoque, ni les maîtresses de maison leurs tribulations coutumières, on n'aura plus qu'un léger sacrifice à leur imposer. Ce n'est pas la santé ni le devoir d'état qui pourraient souffrir d'une sortie au grand air et d'une brève station dans une église. Le plus sérieux motif d'abstention sera sans doute la présence et le soin réclamés par des enfants en bas âge ; mais que de fois ne pourrait-on pas les confier à la garde temporaire d'une personne âgée, ou infirme, ou retenue à la maison. On revient vers les neuf heures, après avoir puisé la force morale à sa vraie source. Et si le mari finit par s'apercevoir de ces pieuses échappées, c'est à l'humeur plus patiente de sa femme et à son front plus réjoui.

Les mères de famille, aux prises avec l'isolement, le travail et parfois la misère, obligées, malgré tout, de vivre l'âme haute et d'inspirer la foi et le courage autour d'elles, ont besoin, pour faire face à tant de responsabilités, d'un " remède quotidien contre les quotidiennes faiblesses. " Ce remède, le Souverain Pontife l'a mis à leur portée, dans un geste que le Cardinal Vivès considère comme " la plus grande marque " d'amour que Notre-Seigneur ait accordée à son Eglise, " après le Concile de Trente et les révélations de la Bienheureuse Marguerite-Marie. " Si l'on veut qu'une portion notable de celles qui tiennent entre leurs mains l'avenir des familles et de la société réponde à ce suprême témoignage, il faut s'ingénier de toutes façons à écarter l'obstacle. Autrement, il deviendra sous peu puéril et fastidieux de tonner en chaire, d'assembler les textes et d'enchaîner les preuves au bénéfice d'âmes convaincues, mais impuissantes.

Fr. M. A. LAMARCHE,
des fr. prêcheurs

LES MIRACLES DE LOURDES

ART. 3.

Les signes caractéristiques du surnaturel dans les guérisons.



DANS son intéressant travail, le Docteur Guinier continue : Pour tout médecin expérimenté, sans parti-pris, les guérisons de Lourdes présentent, dans la plupart des cas les plus minutieusement étudiés, des caractères anormaux tranchés et distinctifs qui nous font absolument sortir de toute action vitale régulière.

Dès maintenant, on peut les classer en plusieurs groupes de phénomènes très nets, très-précis.

D'abord, l'absence d'un agent curateur appréciable.

2. L'instantanéité.

3. La nullité de la convalescence.

ABSENCE D'UN AGENT CURATEUR.

L'eau de Massabielle est le seul agent employé à Lourdes soit comme breuvage, soit comme lotion sur un organe malade, soit dans une immersion rapide du corps entier.

Or prenez une solution de moutarde, de nithrate d'argent, ou d'iode, appliquez-la sur la peau, toujours vous aurez un effet, et toujours le même ; avec l'eau de Lourdes, au contraire, rien de pareil, l'analyse chimique ne découvre en elle, aucune propriété médicinale ; c'est une eau très-pure, très-saine, très-agréable à boire, mais c'est tout.

Du reste, une multitude de guérisons se sont produites à Lourdes en dehors de tout recours à l'emploi de cette eau, par conséquent l'hydrothérapie ne peut rien expliquer dans l'espèce.

Donc si l'eau de Lourdes est le seul agent matériel, mis à contribution par un certain nombre de malades guéris, et encore pas par tous, si en outre, cette eau ne renferme en

elle-même aucune vertu médicatrice générale ou spéciale, il faut arriver à cette conclusion : voilà des guérisons nombreuses, opérées malgré l'absence d'un agent curateur, chose scientifiquement inexplicable, surtout quand on songe à l'impuissance des traitements rationnels, vainement suivis depuis des mois et des années peut-être.

Nous sommes en présence de faits nombreux, on ne peut pas le nier, l'histoire des cinquante dernières années le proclame hautement ; de plus, ces faits ne peuvent pas exister sans une cause, la simple raison l'exige ; or cette cause, on ne la trouve pas dans la nature ; donc on doit la chercher en dehors ; mais où ? C'est clair, ou à côté, ou au-dessus, et nous voilà dans l'ordre ou miraculeux ou surnaturel.

L'INSTANTANÉITÉ.

L'instantanéité absolue ou relative dans le travail organique réparateur des lésions incurables, tel est le trait caractéristique des guérisons de Lourdes, en presque tous les cas.

Pour la plupart du temps, un bien être soudain, définitif, remplace de longs mois de torture.

Des fonctions quasi anéanties, des organes détériorés à fond, subitement se rétablissent et continuent à vivre en parfait état de santé.

Des malheureux, réduits à l'état de squelettes, recouvrent en quelques jours leur embonpoint perdu.

Voici deux cas :

Ernestine Guilloteau, de St. Paul en Gâtine (Poitou) 24 ans. " Tuberculose généralisée, chronique, péritonite à forme lente, aspect cadavérique ; en quelques mois, elle a perdu 82 livres, elle pèse simplement 50. Elle mesure autour du bras, 5 pouces et 2 lignes, je relève les chiffres du bureau des constatations.

Or, le 23 août 1908, au passage du Saint-Sacrement, elle est instantanément guérie, et l'année suivante, elle revient à Lourdes au mois d'août, et elle se porte admirablement bien.

Henriette Hauton, Lisieux, (Calvados) 20 ans. Malade depuis sa naissance. Poids à 17 ans : 88 livres. A cette date, estomac et intestins refusent tout service. En trois ans, elle perd plus de la moitié de son poids. Arrive à

Lourdes, le 8 septembre 1908 ; poids : 38 livres et demie. Etat d'extrême inanition, vomissements incoercibles, hémorragies fréquentes de l'estomac et de l'intestin. Après une première gorgée d'eau, bien-être sensible. Une légère lotion sur l'estomac lui procure une sensation de force extraordinaire. Bientôt la faim la prend, elle supporte le lait, les pêches, les raisins ; les phénomènes désassimilateurs disparaissent. Une transformation inouïe se produit instantanément dans ce cadavre vivant. Bref, guérison complète et définitive.

Ces faits se sont passés devant une multitude de témoins, ils ont été contrôlés par de nombreux médecins connus les uns aux autres et accidentellement présents

De là, que conclure ?

Ceci : l'instantanéité de ces guérisons de maux organiques est incontestablement en opposition contradictoire avec la lenteur laborieuse exigée pour la restauration normale des tissus anatomiques, même dans les cas de curabilité.

Ici, en effet, la réparation des organes lésés s'accomplit, au point de vue naturel, par une lutte continue, longue et persistante, entre les cellules malades et les cellules saines. Or à Lourdes, elle se fait subitement, et voilà précisément en quoi, même dans les cas curables, cette instantanéité démontre la présence d'un agent qui dépasse en sa manière d'opérer les procédés habituels de la nature. Il est vrai, le mouvement moléculaire, le travail des cellules persistent ; mais ils sont accélérés d'une façon inusitée.

S'agit-il des cas d'incurabilité ? la conclusion se dégage plus péremptoire encore.

Dans cette espèce, en effet, l'énergie curatrice, devenue totalement insuffisante, laisse prendre le dessus à l'œuvre de destruction morbide, soit organique, soit fonctionnelle, par suite, en dernière analyse, le malheureux infirme se voit condamné à une mort prochaine et inévitable.

Or, que voyons nous à Lourdes ?

A l'encontre de toute loi scientifique, la puissance vitale, près de succomber il y a une heure, se relève soudain, remplie d'une force inconnue, elle s'accélère en un instant, renverse tous les obstacles et rétablit le moribond dans un état de santé parfaite.

Trouvez donc une explication humaine à un procédé pareil. Du reste, examinez ce fait :

Mademoiselle Daisy-Grenet de Drancy (Paris.) Tuberculose vertébrale avec abcès par congestion.

Elle a été soignée par les Docteurs Calot et Ménard à Berck-sur mer, (Pas-de-Calais) par le Docteur Lefebvre, au sanatorium de Villepinte, enquêtée par le Docteur David de Lille. (Nord) Réfractaire à tous les traitements, elle a été subitement guérie à Lourdes, le premier septembre, 1907.

A Lourdes, par conséquent, l'instantanéité de la guérison se produit même pour des sujets reconnus incurables, et nous trouvons bien là encore un signe caractéristique de la présence du surnaturel.

CONVALESCENCE SUPPRIMÉE

La période intermédiaire entre l'état morbide et l'état sain, la convalescence, période toujours accidentée, souvent dangereuse, exigeant des précautions spéciales, cette période est habituellement supprimée chez les miraculés de Lourdes.

Tel dont l'estomac refusait toute nourriture à midi, mange naturellement et comme tout le monde le soir.

Le poitrinaire qui voulté, oppressé, toussait, crachait horriblement le matin, dans la soirée cesse brusquement de le faire et respire comme une personne ayant les poumons très-forts.

Ainsi en est-il de Mademoiselle Aurélie Huprelle. Poitrinaire hémoptisyque, (crachant le sang,) elle va mourir ; elle veut cependant être plongée dans la piscine, on consent à ne pas lui refuser ce dernier plaisir ; mais alors, elle perd connaissance, et au moment où elle reprend ses sens, elle est subitement guérie et après nulle convalescence.

Or tous les médecins de passage au bureau des constatations s'accordent à déclarer des faits de ce genre inexplicables par la science.

C'est le troisième signe caractéristique du surnaturel dans les guérisons de Lourdes.

Il y en a d'autres, nous les étudierons plus tard.

(à suivre)

CARNET D'UN SOLITAIRE

LE TEMPS.

Sur l'aile fougueuse du temps, l'homme—comme un fantôme—s'engouffre dans l'éternité !

Le temps, dit S. Augustin, n'est autre chose qu'une course vers la mort. Chaque jour nous mourons ; car chaque jour la mort nous enlève une partie de notre vie.

Le temps est le grand censeur du mérite véritable. Il couche dans la poussière le mensonge et l'orgueil, et parvient à humilier les titres les plus éclatants. . . Cela fait pressentir le redoutable verdict—lumineux et incorruptible—de l'éternité !

Il n'y a qu'un tour à jouer au temps : c'est de le combler d'œuvres et de mérites. Ne cherchons pas à le " tuer, " selon une expression perfide et fausse, au fond. Le temps lui, sans le moindre doute, nous devancera et nous portera le coup fatal. Il tient à nous—par de vraies œuvres de vie éternelle—que ce soit un grand coup de grâce, le coup libérateur ! . .

Pour sauver réellement du temps, il faut souvent avoir l'air d'en perdre.

Madame Swetchine a pu dire très justement ceci : " Ne rien faire n'est pas toujours perdre son temps, mais faire négligemment ce qu'on fait, est sûrement le perdre.

Faire vite ne saurait être une excuse. Il ne faudrait jamais agir plus vite que bien.

C'est le secret des vies fécondes, d'être d'abord réfléchies, puis sagement lentes dans l'exécution de leurs desseins, ne visant point à l'extraordinaire, mais seulement à bien faire chaque chose, en prenant pour cela le temps nécessaire.

Dieu qui fait tout avec " nombre, poids et mesure ", ne nous a point donné un instant de trop. Chacune des secondes de notre vie est chargée d'éternité. Bientôt l'énigme de ce monde, comme parle S. Paul, va se dissiper, et l'épais rideau qui voile le regard de notre âme se lèvera sur Dieu, l'Immortel Roi des siècles et notre Juge ! . .

Soyons donc comme une eau courante à travers ce monde, dans la crainte de nous y souiller ! . .

FRÈRE SADO.

VARIÉTÉ

L'entrevue du Curé d'Ars et du Père Lacordaire

Souvenirs d'un pèlerin lyonnais



VOUS eûmes l'occasion de faire connaître au R. P. Lacordaire les impressions que nous avons éprouvées à Ars ; quelques mots d'une conversation fugitive suffirent pour exciter en lui le désir de visiter le saint curé. Ne s'était-il pas écrié un jour à Notre-Dame, avec une voix émue et suppliante : " Mon Dieu, quand donc daignerez vous nous " donner des saints ? " La pensée d'en rencontrer un le remplit de joie ; elle ne quitta plus son grand esprit et son cœur si dévoué. En 1843, il écrivait à l'un de nous : " Lorsque nous nous reverrons à Lyon, je vous demanderai de me conduire près du saint que vous savez, et je me réjouis d'avance de ce pèlerinage (1). "

Appelé par Son Eminence le cardinal de Bonald à prêcher dans sa cathédrale le carême de 1845, l'impression immense qu'il produisit, les travaux de la station, les réceptions nombreuses qui en résultèrent, rien ne lui fit oublier le pieux pèlerinage résolu depuis plus de trois années. Aussi, dans les premiers jours de mai 1845, un modeste char dut partir pour Ars, emportant l'illustre religieux et deux de ses amis qu'il avait bien voulu admettre à l'accompagner.

Le moment de cette visite au saint curé était grave pour les intérêts de l'Eglise. Le gouvernement français, cédant à un de ces entraînements étrangers qui poussent les pouvoirs politiques à lutter contre la vérité et la vertu, semblait décidé à entraver les associations religieuses. Il

(1) Lettre du P. Lacordaire du 2 mars 1843.

prenait contre elles des mesures demi-rigoureuses. Il cherchait un périlleux profit en les livrant aux attaques de certains corps de l'Etat. On pouvait redouter que ces tentatives ne fussent des préliminaires de guerre ouverte. Consulter alors le curé d'Ars sur les droits à défendre et sur les devoirs à remplir, était une chose qui dut préoccuper le P. Lacordaire.

Le petit équipage dont nous parlions tout à l'heure se dirigea sur le village des Dombes en suivant la rive gauche de la Saône. Le temps était admirable. La végétation du printemps répandait sur la campagne un aspect de fraîcheur et de vie qui excitait un certain épanouissement de l'âme. Les pensées sérieuses viennent et s'échangent avec bonheur quand la terre reçoit sa parure de Dieu lui-même ; le demi jour du soir, qui a tant d'attraits pour l'esprit et le cœur, sait donner aussi à la parole plus d'intimité, au silence plus de charme.

Le P. Lacordaire avait désiré que le secret le plus absolu fût gardé sur son excursion. On lui avait scrupuleusement obéi ; mais comment sauver d'une certaine publicité les actes les plus simples d'un homme célèbre ? Un omnibus chargé de voyageurs ayant dépassé le char à la marche plus lente, l'habit dominicain fut aperçu et vingt bouches annoncèrent bientôt sur la route l'arrivée du P. Lacordaire. Les prévisions, les commentaires, les amplifications de la curiosité ne manquèrent pas. La célébrité n'a-t-elle pas ses inconvénients ? Si on s'attache souvent trop à elle, ne devient-elle pas à son tour une amie quelque peu importune ? Cependant, s'il y eut à se plaindre ce jour-là des indiscretions qu'elle fit commettre, il y eut aussi à la remercier de l'excellente hospitalité qu'elle procura. Grâce à elle, les portes du château d'Ars furent ouvertes au P. Lacordaire et à ses deux amis avec un empressement auquel il fut impossible de résister. Nous nous étions promis de loger dans une des modestes demeures ouvertes aux pèlerins ; il fallut mettre pied à terre dans la cour d'une belle habitation dont les honneurs nous furent faits avec une amabilité, une bonté et une grâce charmantes. Nous n'avions connu jusque là à Ars que les qualités communiquées par le pasteur à la partie la plus modeste du troupeau. La Providence voulait sans doute montrer au P. Lacordaire les vertus et le mérite qu'une famille distinguée puisait à la même source.

Le soir de l'arrivée, il ne fut guère possible de se soustraire au charme du cordial accueil dont nous venons de parler. Il fallut ajourner au lendemain la visite au curé. Du reste, on ne savait trop comment elle aurait lieu : se déciderait-il à quitter son confessionnal ? abandonnerait-il, ne fût-ce que quelques instants, le travail incessant du salut des âmes ?

Dès cinq heures du matin on se rendit à l'église, où se trouvaient un si grand nombre de pèlerins qu'il était douteux que M. Vianney eût été prévenu. Le R. P. Lacordaire pénétra donc dans la sacristie à peu près à l'improviste. Le saint curé, qui y arrivait au même instant, témoigna la plus vive satisfaction à la vue de ce visiteur inattendu. Il l'embrassa avec effusion, lui pressa les mains à plusieurs reprises, le remercia avec un indicible sourire de bonheur. Il lui demanda en même temps s'il désirait offrir le saint sacrifice, s'il voudrait bien prêcher aux vêpres ; il lui exprima sa joie de le voir avec un accent des plus affectueux.

Le P. Lacordaire voulut éviter de parler et opposa une résistance bien résolue aux instances qui lui furent faites. Il fit valoir son désir d'être à Ars le plus oublié des pèlerins, la privation qu'il causerait aux âmes venues de loin pour entendre une voix bien préférable à la sienne. Sa décision parut d'autant plus forte qu'elle se fondait sur l'humilité, et le curé, sans abandonner son désir, s'abstint d'insister trop. Il se mit à chercher les plus beaux ornements et les vases les plus riches. Lui-même il ouvrit les armoires avec vivacité et entrain. Il en tira un calice d'or ciselé, un missel à la reliure magnifique, une aube de fin lin ornée de dentelle, une chasuble tramée et brodée d'or.

Le P. Lacordaire revêtit les ornements sacerdotaux et dit une messe basse au maître autel de l'église. C'était à Paris, dans l'église des Carmes, et le jour de Noël, à minuit, que je l'avais vu célébrer la première fois. Il était alors aumônier d'un couvent de la Visitation. Jeune d'âge et d'intelligence, il le paraissait beaucoup plus encore par sa physionomie parée des grâces de la pureté et de la vive expression du génie. Dans ce temps-là on ne pouvait guère l'aborder qu'avec émotion. Quand son regard venait à rencontrer le vôtre, il le faisait fuir avec une timidité confuse et sous le poids d'un sentiment d'infirmité. Cependant

j'avais été bien plus touché de son maintien à l'autel que de sa personne. Le dirai-je ? avant lui je n'avais jamais vu célébrer la messe avec tant de piété, de recueillement, de dignité et de foi. Cet office de minuit, à l'un des autels de l'église des Carmes, était resté gravé dans ma mémoire, tant le P. Lacordaire m'avait semblé grand par la manière dont il s'acquittait des fonctions sacrées. A Ars, je le retrouvai plus admirable, s'il est possible, la vie religieuse avait fait avancer son âme dans les voies de la sanctification. Dès son arrivée au pied de l'autel, il semblait n'être plus de ce monde et appartenir à Dieu sans aucun partage. Quelle lenteur mesurée par le tact du respect ? Quelle lecture simple, intelligible et pénétrée des épître, évangile ou symbole ! Quel sentiment dans les oraisons ! Quel recueillement depuis le *Sanctus* ! Rien d'affecté, aucune recherche, mais une attitude pleinement soumise aux émotions divines, et une grande âme profondément pénétrée !

Le saint curé d'Ars m'avait paru digne d'admiration à l'autel ; mais le P. Lacordaire l'était tout autant. Avec un caractère différent, leur mérite était le même. Le premier semblait sous une impression générale d'amour de Dieu ; il y avait de la tendresse expansive dans sa manière d'être. Le second paraissait plus préoccupé des grandeurs de la vérité et plus dominé par l'infinie splendeur de Dieu. L'un penchait vers une sublime familiarité avec Notre-Seigneur Jésus-Christ. L'autre était prosterné plus profondément en présence du Verbe éternel, de la lumière du monde, et de l'amour vainqueur du mal. Tous deux laissaient apercevoir leur foi, leur respect, leur affection ardente pour l'adorable victime qu'ils devaient offrir, et ce spectacle avait plus d'influence qu'on ne le suppose. Le prêtre qui, à l'autel, n'a qu'un maintien ordinaire, ne perd-il pas l'une des grandes occasions d'instruire, de convaincre et de toucher ?..

La grand-messe fut dite par M. Vianney. Le P. Lacordaire y assista placé dans la tribune. Il y eut lecture de la Passion et bénédiction d'un grand nombre de petites croix de bois destinées à être placées dans les champs pour leur attirer la protection divine. Le curé d'Ars fit un prône sur la réception de l'Esprit Saint. Il exhorta aussi ses paroissiens à donner pour la construction du chœur de l'église. Il dit comment l'âme humaine était admise à recevoir le

Saint-Esprit. Il décrivit avec bonheur les effets qu'il produisit en elle. Il exalta la bonté de Dieu, la prérogative de l'homme d'entrer en relation avec son Créateur. Il eut des paroles saisissantes pour rendre le bonheur de ceux qui sont pénétrés de l'Esprit Saint. Elles devinrent tendres quand il pressa les fidèles de se rendre dignes de tant de félicité, et quand ses forces, moins grandes que son ardeur, ne lui permirent que de prononcer des phrases peu articulées, tous ses auditeurs gardèrent un silence tel et se tinrent dans une immobilité si absolue, qu'on ne put se méprendre sur l'émotion dont ils étaient saisis. Le P. Lacordaire parut étonné. Lorsqu'on lui demanda ce qu'il pensait de M. Vianney, il répondit : " C'est un très saint homme, et il parle comme il faut le faire pour entraîner. "

Nous assistâmes au catéchisme, qui eut pour objet le sacrement de Pénitence. Entre autres phrases, nous remarquâmes celle-ci : " Ah ! mes frères, le sacrement de Pénitence n'est-il pas un signe de l'immense amour de Dieu pour nous ? Voyez s'il en peut être autrement. " Le bon Dieu sait toutes choses. D'avance il sait qu'après vous être confessés, vous pécherez de nouveau, et cependant il vous pardonne. Quel amour que celui de notre Dieu, qui va jusqu'à oublier volontairement l'avenir pour lui pardonner ! "

Non seulement le P. Lacordaire dut céder aux instances du curé d'Ars pour prêcher, mais aussi pour officier à vêpres. En promettant d'adresser quelques paroles, il était visiblement peiné de jouir d'une espèce de privilège oratoire, et son humilité lui fit certainement prendre le parti de décolorer sa parole. En débutant, il dit qu'il était venu visiter M. Vianney par respect filial, et qu'il se reprochait d'usurper sa place. Il s'en excusa auprès de l'auditoire, qui se composait de fidèles venus pour entendre M. le curé ou aimant avec raison ses conseils plus que tous autres. Il parla de l'amour de Dieu pour son Eglise et de la nature de cette Eglise, il ne se laissa aller à aucun mouvement oratoire, mais son grand esprit se trahissait malgré lui. Par une pente invincible de son illustre nature, il arrivait à exprimer de magnifiques idées. Privées de toute parure de style, elles paraissaient plus grandes et plus énergiques. Le saint curé prêtait une attention que je ne craindrai pas d'appeler dévorante et attendrie. Il était beau de voir ces

deux grands serviteurs de Dieu s'efforçant l'un d'effacer son génie, l'autre de cacher sa sainteté, tandis que tous deux voulaient servir le même Maître avec un égal amour.

Après les vêpres, M. Vianney se rendit au presbytère avec le P. Lacordaire seul. Ils eurent là une conférence dont l'objet est resté inconnu, mais qui parut avoir causé beaucoup de satisfaction au P. Lacordaire.

Par une exception des plus rares, le curé d'Ars accompagna son visiteur après l'entrevue qu'il avait eue avec lui. Une conversation animée se prolongea au dehors. Nous suivîmes de loin, respectant cet échange de pensées intimes. On parcourut pendant plus d'un quart d'heure des chemins bordés de haies vives, les unes bourgeonnantes, les autres en fleurs. Le soleil venait de quitter l'horizon et laissait commencer le demi-jour. On entendait les premiers chants du rossignol, et un doux parfum de verdure naissante remplissait l'atmosphère. Arrivés à la petite éminence où se dresse la grille du château d'Ars, le curé et le P. Lacordaire s'arrêtèrent. Nous les imitâmes à vingt pas en arrière, et fîmes bientôt témoins d'une lutte d'humilité qui nous remplit d'émotions. L'heure de la séparation était venue. Il était à peu près certain que ces deux âmes éminentes ne se rencontreraient plus en ce monde, car l'une et l'autre allaient reprendre leurs rudes travaux pour le service de Dieu. Toutes deux sentaient qu'il ne leur serait plus donné de se revoir, et une gravité mélancolique régnait en elles. M. Vianney demanda la bénédiction du P. Lacordaire et se disposa à se mettre à genoux à ses pieds. Celui-ci refusa énergiquement d'accepter le rôle qui lui était offert, et demanda lui-même la bénédiction du curé d'Ars. On se tenait les mains en s'adressant de vives instances et en obéissant à un sentiment si sincère, qu'il était difficile de présager lequel des deux triompherait. Le combat dura plusieurs minutes. Le P. Lacordaire parut inébranlable dans sa résolution inspirée par l'humilité, la vénération et la déférence d'âge. Le curé d'Ars finit par être obligé de céder. Ses gestes furent ceux d'un homme qui subit une rude contrainte, et le mot de *sacrifice* prononcé par lui arriva distinctement à nos oreilles. Le P. Lacordaire se prosterna les deux genoux à terre, et nous en fîmes autant à quelque distance. Le saint curé prononça les paroles d'usage et donna sa bénédiction à l'illustre religieux age-

nouillé devant lui. Celui-ci s'étant relevé, ces deux hommes s'embrassèrent avec effusion. M. Vianney se retourna alors brusquement, comme s'il eût fait violence à un entraînement intérieur. Il prit la direction de son église, marchant à pas pressés ; il avait l'air de fuir et de racheter un bonheur trop longtemps senti. Nous rentrâmes à pas lents au château, gardant le silence que l'attendrissement sait imposer.

Le soir, vers huit heures, eurent lieu les prières du mois de Marie. Nous entendîmes une dernière instruction du curé sur la *bonne Mère* : c'est le nom habituel qu'il donnait à la sainte Vierge. Ses exhortations eurent un caractère d'extrême bonté. Il finit en disant à son auditoire : " Avez-vous pensé à ce que doit être l'amour de notre " bonne Mère pour nous ? Elle a accepté dans son cœur le " sacrifice de Notre-Seigneur pour le salut des hommes. " Quel attachement ne doit-elle pas avoir pour eux, pour " ces hommes rachetés au prix du sang de son Fils ! " Ces quelques mots, qui n'ont rien de bien extraordinaire, prenaient par le ton de sa voix, un caractère des plus touchants.

Il nous en coûta de nous séparer de ce sanctuaire, et cependant, lorsque nous regagnâmes notre vie du dehors, nous nous sentîmes singulièrement fortifiés. N'avons nous pas été témoins de la rencontre de deux âmes saintes, et ne nous était-il pas donné de conserver, au fond du cœur, de ces souvenirs qui ne s'effacent plus, parce qu'ils aident pour le ciel ?...



CALENDRIER DOMINICAIN

Janvier 1911

1	DIM.	CIRCONCISION DE N.-S.-J.-C. <i>Tout-Double 2e cl.</i>
2	Lundi	Octave de St. Etienne, M.
3	Mardi	Octave de S. Jean, Ap
4	Merc.	Octave des S. S. Innocents.
5	Jeudi	<i>Vigile.</i>
6	Vend.	EPIPHANIE DE N.-S.-J.-C. <i>Tout-Double, 1e cl. avec oct. simple.</i>
7	Samedi	De l'octave.
8	DIM.	Recouvrement de N.-S. J.-C. <i>Tout-Double.</i>
9	Lundi	De l'octave.
10	Mardi	B. Gonzalve, C. O. N. <i>Tout-Double.</i>
11	Merc.	De l'octave.
12	Jeudi	De l'octave.
13	Vend.	Octave de l'Epiphanie.
14	Samedi	S. Hilaire, Ev. Doct. <i>Double.</i>
15	DIM.	1e P. O. E. S. Nom de Jésus, <i>Tout-Double.</i>
16	Lundi	Bse Stéphanie, V. O. N. <i>Double.</i>
17	Mardi	S. Antoine, Abbé, <i>Tout-Double.</i>
18	Merc.	Chaire de S. Pierre à Rome, <i>Double.</i>
19	Jeudi	B. André, C. O. N. <i>Double.</i>
20	Vend.	S. S. Fabien et Sébastien, Mm. <i>Tout-Double.</i>
21	Samedi	Ste Agnès, V. M. <i>Tout Double.</i>
22	DIM.	2e P. O. E. La Sainte Famille, <i>Tout Double 2e cl.</i>
23	Lundi	S. Raymond de Pennafort, C. O. N. <i>Tout-Double, 2e cl. avec oct. simple.</i>
24	Mardi	B. Marcolin, C. O. N. <i>Double.</i>
25	Merc.	Conversion de S. Paul, Ap. <i>Tout-Double.</i>
26	Jeudi	Bse Marguerite de Hongrie, V. O. N. <i>Double.</i>
27	Vend.	S. Jean Chrysostôme. Ev. Doct. <i>Double.</i>
28	Samedi	Translation de S. Thomas d'Aquin <i>Tout-Double.</i>
29	DIM.	3e P. O. E. S. François de Sales, Ev. Doct. <i>Double.</i>
30	Lundi	Ste Martine, V. M. <i>Simple.</i>
31	Mardi	S. Pierre Molosque, C. <i>Double.</i>

A NOS ABONNÉS

N. B.—Le SAMEDI de chaque semaine une MESSE BASSE est dite en notre église du Rosaire à l'intention de nos ABONNÉS.

INDULGENCES DU ROSAIRE

JANVIER 1911

I.—INDULGENCES COMMUNES A TOUS LES MOIS

LE 1er DIMANCHE (le 1er).

CONFR. DU S. ROSAIRE, 3 Indulg. plénières :

- 1.—*Cf. Cm. Vis.* de l'église de la confr., *Pr.* et *Assist.* à la proc. (C. 19).
- 2.—*Cf. Cm. Vis.* de l'église de la confr. et *Pr.* (C. 24) ;
- 3.—*Cf. Cm. Assist.* au salut dans l'église de la confr. et *Pr.* (C. 25) ;

Le 2e DIMANCHE (le 8).

CONFR. DU S. NOM DE JÉSUS OU DE DIEU, 3 Indulg. :

- 1.—Indulg. partielle de 7 ans et 7 quarantaines : *Cf. Cm. Vis.* à l'autel de la confr. et *Pr.* (C. II) ;
- 2.—Indulg. plénière : *Cf. Cm. Vis. Pr.* et *Assist.* à la proc. (C. III) ;
- 3.—Indulg. partielle de 200 jours : *Assist.* à la messe dite à l'autel de la confr. et *Pr.* (C. IV).

Le dernier DIMANCHE (le 29).

A TOUS LES FIDÈLES, Indulg. plénière : pour avoir *récité avec d'autres* au moins *le tiers du rosaire, 3 fois par semaine, Cf. Cm. Vis.* d'une église ou chapelle publique et *Pr.* (C. app. 5).

II.—INDULGENCES PROPRES AU MOIS DE JANVIER

1.—CIRCONCISION DE N.-S.

CONFR. DU S. ROSAIRE, indulgence partielle de 30 ans et 30 quarantaines, *Visiter 5 autels* dans une église (Stations Rom.) ou chapelle publique et *Pr.* (C. 32).

CONFR. DU S. NOM DE JÉSUS, 1 indulg. plénière : *Assist.* à quelque office (vêpres) ou à la messe dans l'église de la confr., *Cf. Cm. Pr.* (C. II).

6.—EPIPHANIE DE N.-S.

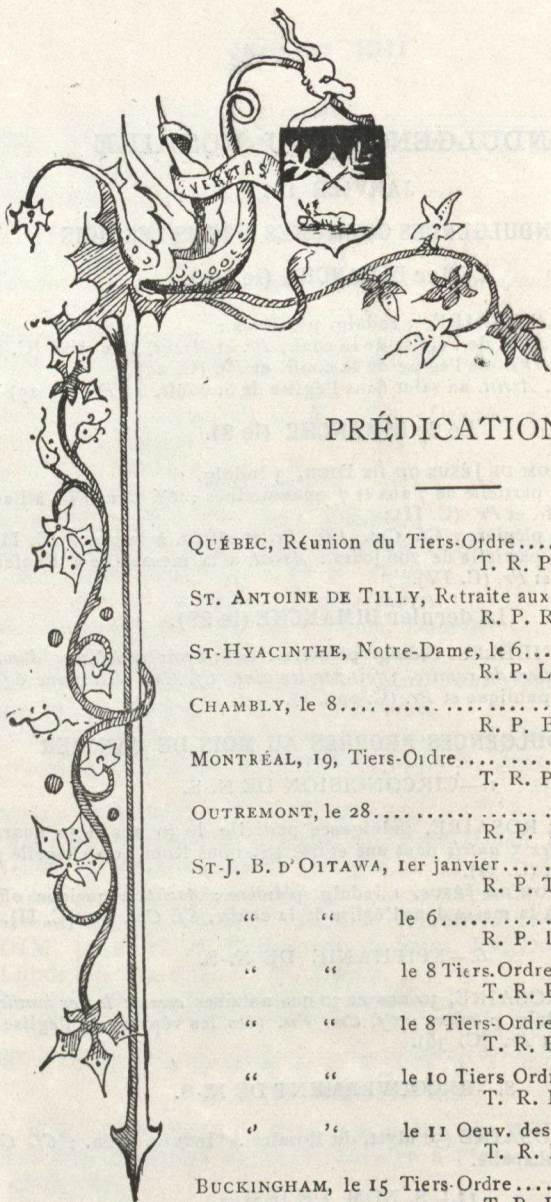
CONF. DU S. ROSAIRE, 30 ans et 30 quarantaines *comme le 1er janvier* ; de plus 1 indulg. plénière ; *Cf. Cm. Vis.* (des les vêpres) de l'église de la confr. et *Pr.* (C. 36).

8.—RECOUVREMENT DE N.-S.

CONF. DU S. ROSAIRE (5e Myst. du Rosaire). Indulg. plén. ; *Cf. Cm.* et *Vis.* à la chapelle.

15.—S. NOM DE JÉSUS.

CONF. DU S. NOM DE JÉSUS : Indulg. plén. pour assistance à la messe solennelle.



PRÉDICATIONS

QUÉBEC, Réunion du Tiers-Ordre.....	T. R. P. E. A. LANGLAIS.
ST. ANTOINE DE TILLY, Retraite aux jeunes gers	R. P. R. FARLY.
ST-HYACINTHE, Notre-Dame, le 6.....	R. P. LAMARCHE.
CHAMBLY, le 8.....	R. P. BOURBONNIÈRE.
MONTREAL, 19, Tiers-Ordre.....	T. R. P. A. C. COTÉ.
OUTREMONT, le 28.....	R. P. BOURQUE.
ST-J. B. D'OTAWA, 1er janvier.....	R. P. THÉRIAULT.
“ “ le 6.....	R. P. LEFEBVRE.
“ “ le 8 Tiers-Ordre des hommes	T. R. P. BACON.
“ “ le 8 Tiers-Ordre anglais....	T. R. P. BACON.
“ “ le 10 Tiers-Ordre des dames	T. R. P. BACON.
“ “ le 11 Oeuv. des Tabernacles	T. R. P. BACON.
BUCKINGHAM, le 15 Tiers-Ordre.....	T. R. P. BACON.